



CGT TERRITORIAUX ATSEM



Réunies en Assemblée générale le 26 avril dernier, les ATSEM ont souhaité s'exprimer et donner leur avis sur la nouvelle organisation de leur temps de travail suite au retour à la semaine de 4 jours à compter de la rentrée scolaire 2018 - 2019.

Pour la CGT, qui sera appelée à se prononcer lors du CTP, il est indispensable de connaître votre avis.

C'est pourquoi, nous vous proposons de vous exprimer démocratiquement au travers ce questionnaire qui comporte plusieurs possibilités présentées par votre service mais également par notre organisation syndicale. La CGT s'engage à respecter le choix majoritaire des agents qui se seront exprimés.

- **Propositions de l'administration pour les agents à temps complet :**

Horaire de travail pendant la période scolaire :

du lundi au vendredi : 8h00 à 17h00 + 11 mercredis : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

OUI - NON

ou

7h33 à 16h45 avec accueil péri-scolaire le matin

OUI - NON

ou

8h00 à 16h45 ou 8h15 à 17h00

+ soit 18 mercredis travaillés le matin ou 11 mercredis à temps complet

OUI - NON

Le temps de pause méridienne serait entre 13h40 à 14h30 par roulement.

- **Propositions de l'administration pour les agents à temps partiels à 90 % :**

Horaire de travail pendant la période scolaire identique à celui des agents à temps complet

+ 11 mercredis travaillés à mi-temps : OUI - NON

ou

+ 7 mercredis à temps complet : OUI - NON

ou

pas de mercredis travaillés : OUI - NON

- **Propositions CGT afin d'éviter la dégradation des conditions de travail sur une base de 9h00 de travail / jour :**

Horaire de travail pendant la période scolaire : 8h15 à 16h50

+ 1 mercredi sur 2 de 8h00 à 12h00

OUI - NON

La proposition CGT laisse apparaître une perte de 29 heures de travail soit l'équivalent de 4 jours de congés annuels en moins vis à vis de la première proposition de l'administration sur la base quotidienne de 9 heures de travail et 11 mercredis travaillés à temps plein.

Exprimez-vous largement en nous retournant ce questionnaire soit :

- Par mail : cgt.territoriaux.lemans@gmail.com
- Par courrier : cgt territoriaux le mans, sondage ATSEM 4 rue d'Arcole 72015 Le Mans Cedex

La CGT compte sur votre engagement, il s'agit de votre rythme de travail.